

MÉTHODE DE POSE



Guide d'installation :

Afin de maximiser la qualité de son travail, l'installateur doit avant tout s'assurer que l'environnement remplit les conditions idéales à l'installation d'un plancher de bois. Pendant une semaine, avant la pose du plancher, la maison doit être chauffée constamment à 22°C afin de stabiliser la température et le taux d'humidité des lieux. Quelques jours avant l'installation, le taux d'humidité de la maison doit être stable entre 40% et 50%. Au moment de l'installation, la température ambiante des lieux doit se situer entre 18° et 22° C, idéalement à 20°C. Nous suggérons que l'entreposage des boîtes de plancher soit fait sur les lieux de l'installation au moins une journée avant la pose du plancher. Ne pas piler plus de trois boîtes de haut. Cette durée minimale d'une journée permet au bois de s'acclimater pleinement aux conditions ambiantes.

Préparation du sous-plancher :

Une fois l'ancien revêtement de sol enlevé, le sous-plancher doit être minutieusement inspecté puis préparé à la pose du plancher. L'inspection du sous-plancher doit se faire sur sa totalité. Les craquements et les imperfections détectés définiront les points faibles du sous-plancher et les rectifications à lui apporter. La préparation du sous-plancher doit consister principalement à :

1. Éliminer tout restant de colle, d'agrafes et de clous qui maintenaient l'ancien revêtement.
2. Égaliser la zone, en rectifiant les dénivellations par ponçage et à l'aide d'une niveleuse à plancher.
3. Lorsque nécessaire, les plaques du sous-plancher doivent être solidement fixées aux solives, à l'aide de vis espacées aux huit pouces.
4. Pour assurer cette fixation, les vis utilisées doivent être dépourvues de filet dans la partie supérieure.
5. Le taux d'humidité du sous-plancher doit être inférieur à 12% et la différence entre le sous-plancher et le plancher de bois pré-huilé doit être de 4% au maximum. Si le taux d'humidité est trop élevé, corriger la situation.

Pose d'un plancher cloué :

Il est préférable d'utiliser des clous ou agrafes de 2 pouces de longueur. Pour les planches de 3 1/4" et de 4", l'espacement recommandé du clouage est de 8" à 10" et pour celles de 5", l'espacement ne devrait pas dépasser 6 pouces. Pour les outils pneumatiques, la pression d'opération recommandée est de 75 à 80 lbs/po² pour le bois torréfié et pin et 100 lbs/po² pour le bois franc. Il est recommandé de coller les extrémités de chaque planche de 5" et de 7" de large avec de la colle (appliquée en filet en dessous des bouts de planches). Nous recommandons la PL-400 ou une colle qui est élastique et qui peut prendre de l'expansion. Recommandation pour les planches de 7 " : Lors de l'installation l'écart entre les clous ne doit pas dépasser 4" et en plus un filet de colle (PL-400 ou une colle qui est élastique et qui peut prendre de l'expansion) doit être appliqué sur le sous-plancher dans le sens de la largeur des lattes à tous les 12 pouces avant d'installer la planche pour éliminer les possibilités de craquements.

Pour les planches de 5" et 7", une attention particulière doit être portée au contrôle d'humidité ambiante de la pièce pour un rendement optimal. L'humidité relative constante de 43% est recommandée par Bois Ditton pour une meilleure stabilité. Une variation d'espacement est considérée normale. Une humidité relative trop basse aura pour effet de causer un rétrécissement des planches puis occasionnera un espacement entre celles-ci.

Les joints d'expansion :

Le joint d'expansion situé tout autour de la pièce joue un rôle fondamental dans la durabilité du plancher installé, c'est ce qui donne au plancher la marge pour réagir aux variations d'humidité de la pièce. La norme établie est un joint d'expansion de 3/4" (1.9 cm) dans le sens de la largeur de la lamelle et de 1/4" (0.6 cm) dans le sens de la longueur des lamelles. Au sous-sol ou autres endroits à humidité relative élevée, nous suggérons de doubler la capacité d'expansion, soit 1 1/2". Recommandations pour respecter la norme du joint d'expansion.